



GastroVert
Source d'énergie renouvelable



Mise en place du service de collecte des restes d'aliments : un nouveau service pour un nouveau geste

Grâce à la mise sur pied du service de collecte et de valorisation des restes d'aliments GastroVert®, vous pouvez contribuer à :

- réduire le contenu des sacs taxés en traitant les restes d'aliments qui représentent actuellement 30% du contenu des poubelles ;
- favoriser un remplissage maximal des sacs taxés grâce à une réduction des odeurs liées aux restes d'aliments ;
- valoriser les restes d'aliments dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Mise en place des structures
VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

Démonstration et explications du fonctionnement du système par les collaborateurs de SATOM SA
VENDREDI 16 ET MARDI 20 NOVEMBRE 2018 de 16h30 à 18h30 au point de collecte situé devant le bâtiment communal (places de parc côté Est).

Nous encourageons chaque citoyen à profiter de ce nouveau service.



Les outils GastroVert®



Le bio-seau

Ce bac aéré novateur simplifie la tâche des ménages. Il permet de réceptionner les restes d'aliments dans les sacs compostables tout en minimisant l'apparition d'odeurs, la fermentation et la présence de parasites.

Les sacs compostables

Disponibles gratuitement à chaque point de collecte GastroVert®, ces sacs sont adaptés au format du bio-seau.



La carte d'accès

Cette carte permet de déverrouiller le système pour déposer les sacs compostables dans les bacs GastroVert®. Elle est mise à disposition par les communes adhérentes.

Le Twin

Ce point de collecte est composé de deux bacs GastroVert® verrouillés par un châssis. L'ouverture de ces bacs est possible avec la carte d'accès.



La plate-forme internet gvp.satomsa.ch

Cet espace usager donne accès à des informations et conseils relatifs à GastroVert® et permet de contacter Satom SA.

La qualité GastroVert®

La qualité du tri est essentielle pour garantir le bon fonctionnement de cette filière de valorisation. La présence de matières indésirables va polluer le compost et le rendre inutilisable.



TOUS LES RESTES D'ALIMENTS

exempts de matières indésirables peuvent être mis dans les sacs compostables.



NE DOIVENT PAS ÊTRE MIS DANS LES BACS GASTROVERT® tous les types de litières

pour animaux, les couches-culottes, balayures, cendres, mégots ou tout autre déchet non alimentaire.

